Armée : coupe de 447 millions de francs entériné

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **150 (2005)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-346512

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

raît, périodiquement, dans nos annales parlementaires, avec une régularité presque semblable à celle qui caractérise le cycle des crises économiques.

Ce qu'on est convenu de nommer l'opinion publique s'empare de certaines idées simples et facilement populaires pour faire l'objet de discussions d'autant plus passionnées qu'elles sont mal étayées ou qu'elles n'envisagent qu'un ou deux côtés d'un problème complexe. Or, [...] la question des dépenses militaires n'est qu'un corollaire de principes constitutionnels qui sont les bases de notre organisation militaire et de notre défense nationale.

L'opinion publique dit: «les dépenses militaires sont trop élevées, il faut les réduire». Mais l'opinion publique qui n'a pas de responsabilité à assumer, qui lance ses brocards à tous vents, est bien mauvaise conseillère pour les Parlements, qui doivent se prémunir contre les mouvements de mauvaise humeur de l'opinion publique.»

Le rapport montre la difficulté d'effectuer des économies dans les dépenses militaires. Car une réduction significative dans les postes les plus importants, l'instruction et l'équipement, a nécessairement des conséquences sur l'aptitude de l'armée à remplir sa mission, partant, sur la responsabilité de l'Etat à garantir l'indépendance du pays.

D'autre part, la réduction du «*nombre des ouvriers employés dans les ateliers [...] rencontre des oppositions de la part de ceux qui demandent avec le plus d'insistance la réduction du budget militaire et qui critiquent violemment les dépenses pour l'armée, pour autant qu'il ne s'agisse pas des dépenses affectées aux salaires du personnel des régies ou des ateliers.*» Il ajoute que «*l'expérience de 1911 et de 1912 nous enseigne qu'il ne faut pas nous bercer d'espoirs trop grands sur les résultats que nous pouvons attendre de la nouvelle enquête demandée.*»

On connaît aujourd'hui les conséquences des mesures d'économie des années 1920! Malgré les efforts de réarmement et de réorganisation consentis sous l'égide du conseiller fédéral Minger au début des années 1930, l'armée suisse n'était pas prête au début de la Seconde Guerre mondiale et elle souffrait de lacunes criantes. Qui en portait la responsabilité? Pas tellement le Parti socialiste, qui n'a jamais eu la majorité aux Chambres mais l'ensemble des partis bourgeois qui ont imposé des réductions des budgets militaires sans tenir compte de la situation politico-militaire, d'un futur possible et des délais incompressibles de montée en puissance, valables pour un petit Etat.

Est-on vraiment sûr que l'histoire ne se répète pas?

Colonel Hervé de Weck

Armée: coupe de 447 millions de francs entériné

L'armée devra se serrer la ceinture les trois prochaines années. Après le Conseil des Etats, le National a entériné la coupe de 447 millions de francs prévue dans le programme d'assainissement des finances fédérales pour 2006 à 2008. L'enveloppe dévolue à l'armée a suscité une kyrielle de propositions. Kurt Wasserfallen (PRD) aurait voulu renoncer aux économies prévues, au nom des coupes que le Département de la défense a déjà subies depuis des années. On pourrait aussi se contenter d'une baisse de 222 millions et compenser les 225 millions restants en coupant les vivres à l'Office du logement, a proposé quant à lui Hans Rutschmann (UDC). Le camp rose-vert a tenté de rogner davantage le budget militaire. Pour Jean-Noël Rey (PS), une diminution de 687 millions est possible si l'on économise sur le matériel de remplacement ou les munitions. Les Verts étaient prêts à tailler plus de 4 milliards dans l'armée au profit de la formation, de l'asile ou des transports. Si l'on renonce aux cours de répétition et aux écoles de recrues pendant trois ans, on parvient à épargner plus de 40% (2,3 milliards) du but fixé par le programme, selon Luc Recordon (Verts).

Finalement, au terme d'un vote en cascades, la majorité s'en est tenue à la réduction de 447 millions fixée par le Gouvernement.